

Inventaire botanique de deux bois communaux et de leurs abords à Fontenay (76) - 2021



Inventaire botanique de deux bois communaux et de leurs abords à Fontenay - 2021

Introduction

Cet inventaire a été réalisé à la demande de la commune de Fontenay afin de mettre en valeur ce site, d'y préserver sa biodiversité potentielle et de l'améliorer. Cet inventaire se veut donc une base de travail permettant d'estimer la biodiversité végétale de deux bois périurbains et de certains de leurs abords.

Méthodologie

Généralités :

Le site, sujet de cette étude, d'une superficie de 5,8 ha, est composé principalement de 2 bois et de zones ouvertes sur lesquelles l'impact anthropique est assez important.

Nous avons parcouru le site dans son ensemble lors de 3 passages réalisés les 8 avril, 24 juin et 9 septembre 2021 et nous avons relevé toutes les espèces de plantes vasculaires rencontrées. Si cet inventaire se veut le plus exhaustif possible, il est probable que certains taxons nous aient échappé.

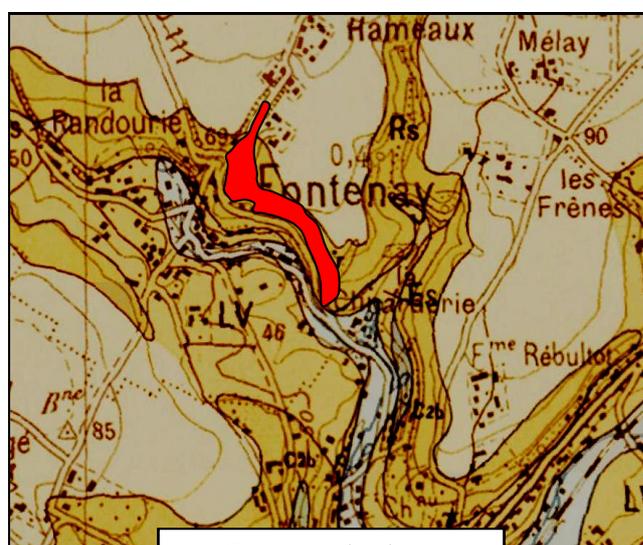


Carte de situation

Zones d'étude :

- Géologie

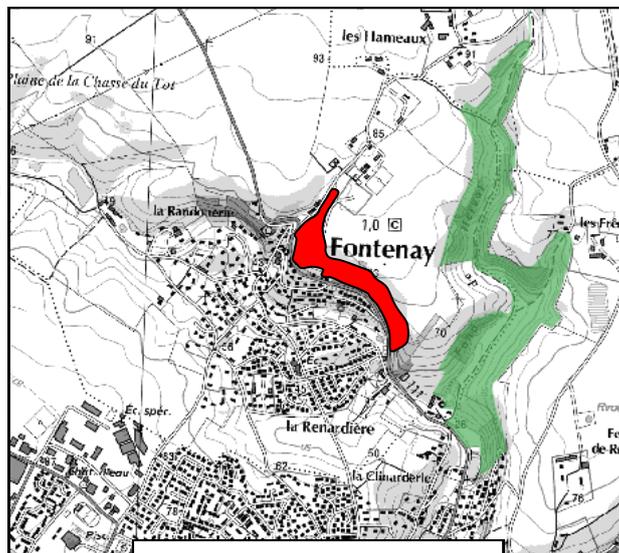
La zone d'étude, notamment les deux bois, repose quasi entièrement sur de l'argile à silex hormis la partie la plus au nord, correspondant aux zones 2' et 8 (cf. page suivante), établie sur du limon des plateaux. Il faut remarquer que des apports de remblais d'origine diverse sont présents çà et là .



Carte géologique

- Zone d'intérêt écologique

Sur le territoire de Fontenay, a été antérieurement définie une Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I nommée « Le Fond de Nerval » (n° 230009263) avec la présence, selon des données de 2000, d'une espèce déterminante ZNIEFF, exceptionnelle et vulnérable en Haute-Normandie, le Nombriil de Vénus (*Umbilicus rupestris*). Cette ZNIEFF (en vert ci-contre) n'intéresse pas directement le site étudié ici.



Carte de la ZNIEFF

- Découpage de la zone

Pour réaliser cet inventaire, nous avons arbitrairement divisé le site en zones, en fonction de la forme générale prise par la végétation (arborescente, arbustive, etc.).

Zones 1, 2 : zones boisées.

Zones 3, 4, 5, 6, 9 : zones herbacées

Zones 7, 8 : zones herbacées plantées de jeunes arbres.



Inventaire botanique

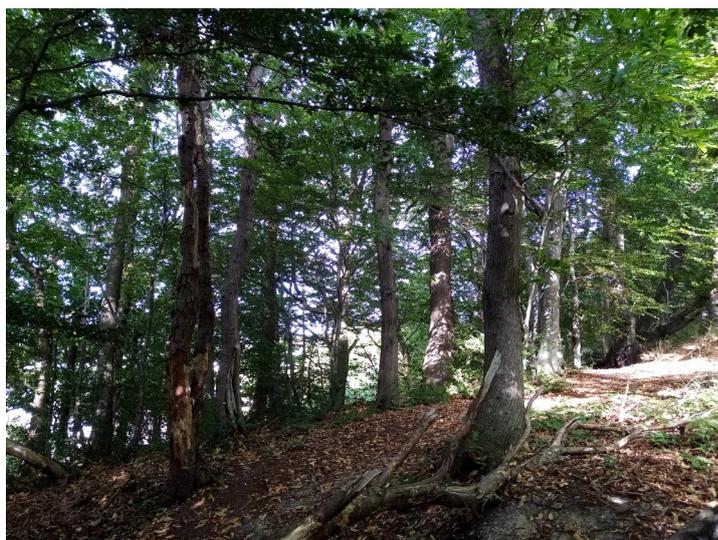
Généralités : 141 espèces ont été relevées dont 9 exogènes subspontanées de cultures et parmi ces dernières 4 espèces exogènes envahissantes ou potentiellement envahissantes (Renouée du Japon, Laurier palme, Sénéçon du Cap et Buddleia de David). Aucune espèce patrimoniale n'a été reconnue ; néanmoins un habitat d'importance communautaire (Forêts de ravin à Frêne et Sycomore) est présent sous une forme quelque peu dégradée.

Inventaire par zone :

Zone 1 - « Bois de pente »

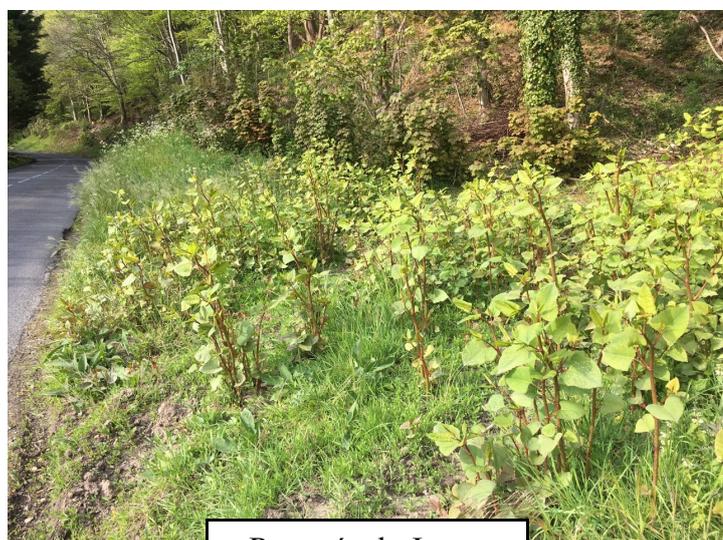
Secteur d'environ 26650 m², composé d'un vaste bois en pente entre le plateau et la route D111.

La strate arborescente sur ce secteur pentu ombragé et humide indique une parenté avec la chênaie-charmaie mais surtout avec la végétation des forêts de ravin à Frêne et Sycomore, tout au moins dans les parties les plus abruptes, avec éboulis. La présence de Hêtre et du Chêne rouvre confirme cette parenté et surtout celle, dans la strate herbacée du Scolopendre langue



de cerf, fougère caractéristique de ce milieu, toujours accompagnée d'autres fougères comme ici, le Dryopteris dilaté et le Polystic à aiguillons. Le cortège floristique herbacé qui complète habituellement ce type de végétation est toutefois presque absent hormis le Gouet tacheté.

Les parties du bois moins pentues présentent une végétation dégradée de la chênaie-charmaie s'apparentant à l'ormnaie rudérale, dégradation très fréquente dans les zones périurbaines à cause de la pression anthropique perturbant le milieu. Ainsi, cela entraîne la présence de plantes relevant de commu-



Renouée du Japon

nautés végétales forestières diverses mais mal caractérisées, une banalisation de la flore avec apparition d'espèces d'origines horticoles (colza, cotonéaster, troène à feuilles ovales), notamment dans la partie supérieure où la lisière forestière est fortement dégradée, et l'implantation d'espèces exogènes envahissantes comme ici la Renouée du Japon.

Les lisières de ce bois présentent sur des surfaces réduites des types de végétations diverses résultant d'intervention humaine qui ont permis l'installation d'espèces particulières et souvent

éphémères. Par exemple, la Callune fausse bruyère, l'Ajonc d'Europe ou le Genêt à balais sont caractéristiques de la végétation des landes mais sans autres espèces spécifiques de ces landes.

Code Corine biotope : Chênaie-charmaie - 41-2

Forêts de ravin à Frêne et Sycomore - 41-41

Liste complète des espèces de la zone :

Nom français	Espèce	Nom français	Espèce
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Lampane commune	<i>Lapsana communis</i>
Alliaire officinale	<i>Aliaria petiolata</i>	Troène à feuilles ovales	<i>Ligustrum ovaliformis</i>
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
Gouet tacheté	<i>Arum maculatum</i>	Néflier	<i>Mespilus germanicus</i>
Scolopendre langue de cerf	<i>Asplenium scolopendrium</i>	Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	Myosotis des forêts	<i>Myosotis sylvestris</i>
Colza	<i>Brassica nappus ssp oleifera</i>	Sceau de Salomon multiflore	<i>Polygonatum multiflorum</i>
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i>
Callune fausse bruyère	<i>Calluna vulgaris</i>	Primevère acaule	<i>Primula acaulis</i>
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	Merisier	<i>Prunus avium</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Cotonéaster	<i>Cotoneaster sp</i>	Chêne rouvre	<i>Quercus robur</i>
Genêt à balais	<i>Cytisus scoparius</i>	Renoncule ficaria	<i>Ranunculus ficaria</i>
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>	Ronce	<i>Rubus sp</i>
Dryopteris dilaté	<i>Dryopteris dilatata</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Fragon piquant	<i>Ruscus aculeatus</i>
Renouée du Japon	<i>Fallopia japonica</i>	Saule marsault	<i>Salix caprea</i>
Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca</i>	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Frêne commun	<i>Fraxinus exelsior</i>	Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Compagnon rouge	<i>Silene dioica</i>
Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	Consoude officinale	<i>Symphytum officinalis</i>
Houque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	If à baies	<i>Taxus baccata</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>
Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radicata</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Petite Pervenche	<i>Vinca minor</i>
Laitue scariote	<i>Lactuca serriola</i>	Violette de chien	<i>Viola canina</i>
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>		

Zone 2 - « Bois »

Secteur d'environ 13600 m² composé d'un bois se prolongeant par une zone (2') broussailleuse d'environ 1560 m².

Ce bois présente un faciès plus caractérisé de la chênaie-charmaie avec une strate arborescente à espèces caractéristiques en condition de pluviosité moyenne à forte : Charme, Noisetier, Frêne commun, Merisier, Chêne rouvre, Erable sycomore, Châtaignier, Hêtre. Cependant la strate herbacée de cette communauté végétale est relativement pauvre alors que sa grande di-



versité est une des caractéristiques de la communauté. Elle est représentée par le Lierre grim pant, le Lamier jaune, le Sceau-de-Salomon multiflore, la Langue d'oiseau, la Renoncule ficairie et l'Épiaire des bois. Il faut noter qu'une part de la surface du sol de ce bois est couvert de Ronces, notamment dans sa partie est, qui se sont développées à partir du sol enrichi de la lisière et qui colonisent plus ou moins le sous-bois empêchant une part de la flore forestière de s'épanouir. Il faut aussi, signaler la présence d'espèces exogènes envahissantes qui couvrent pour le moment peu de surface mais qui sont à prendre en compte dans la gestion du site. Ces espèces sont le Buddleia de David et le Laurier palme.

La partie broussailleuse (2') est constituée de quelques arbres et d'un roncier important formant haie, assez favorable à la nidification de certains passereaux. A noter la présence du Buddleia de David.

Code Corine biotope : Chênaie-charmaie - 41-2

Haie : 84-2

Liste complète des espèces de la zone :

Nom français	Espèce	Nom français	Espèce
Erable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	Laurier palme	<i>Prunus laurocerasus</i>
Gouet tacheté	<i>Arum maculatum</i>	Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>	Néflier	<i>Mespilus germanicus</i>
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	Merisier	<i>Prunus avium</i>
Arbre aux papillons	<i>Buddleia davidii</i>	Fougère aigle	<i>Pteridium aquilinum</i>
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>	Chêne rouvre	<i>Quercus robur</i>
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Renoncule ficairie	<i>Ranunculus ficaria</i>
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>	Ronce	<i>Rubus sp</i>
Noisetier	<i>Corylus avelana</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Crépide	<i>Crepis sp</i>	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>	Sisymbre officinal	<i>Sisymbrium officinale</i>
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>
Frêne commun	<i>Fraxinus exelsior</i>	Sorbier domestique	<i>Sorbus domestica</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Épiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>
Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Langue d'oiseau	<i>Stellaria holostea</i>
Lierre grim pant	<i>Hedera helix</i>	Ajonc d'Europe	<i>Ulex europaeus</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>		

Zones 3 et 4 - « Zones herbacées »

Ces 2 secteurs linéaires sont formés de l'ourlet forestier entre les bois et les chemins.

Ils présentent une végétation assez diversifiée qui s'apparente à celle des terrains en friche avec des espèces de lisière forestière, de prairies, de terrains rudéraux mais aussi des espèces horticoles subspontanées des jardins et cultures environnantes (Verveine de Buenos Aires, Colza) ou d'espèces exogènes envahissantes (Séneçon du Cap).



Zone 3 : Secteur d'environ 1540 m²

Liste complète des espèces de la zone

Nom français	Espèce	Nom français	Espèce
Achillée millefeuille	<i>Achilea millefolium</i>	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	Ronce	<i>Rubus sp</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Crépide	<i>Crepis sp</i>	Séneçon de Jacob	<i>Senecio jacobaea</i>
Dactyle pelotonnée	<i>Dactylis glomerata</i>	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Laiteron âpre	<i>Sonchus asper</i>
Houque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Matricaire camomille	<i>Matricaria recutita</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	Verveine de Buenos Aires	<i>Verbena bonariensis</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>
Picride vipérine	<i>Picris echinoides</i>	Vesce à quatre graines	<i>Vicia tetrasperma</i>
Renoncule ficaria	<i>Ranunculus ficaria</i>		

Zone 4 : Secteur d'environ 1320 m²

Liste complète des espèces de la zone

Nom Français	Espèce	Nom français	Espèce
Achillée millefeuille	<i>Achilea millefolium</i>	Grande Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>
Mouron rouge	<i>Anagalis arvensis</i>	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>
Colza	<i>Brassica nappus ssp oleifera</i>	Matricaire camomille	<i>Matricaria recutita</i>
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	Mélilot blanc	<i>Melilotus alba</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>
Liseron des champs	<i>Convulvulus arvensis</i>	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Picride vipérine	<i>Picris echinoides</i>
Epilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>
Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>

Nom français	Espèce
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>
Laiteron âpre	<i>Sonchus asper</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Consoude officinale	<i>Symphytum officinalis</i>
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>

Nom français	Espèce
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>
Verveine de Buenos Aires	<i>Verbena bonariensis</i>
Véronique des campagnes	<i>Veronica agrestis</i>
Violettes hérissées	<i>Vicia hirsuta</i>
Vesce à quatre graines	<i>Vicia tetrasperma</i>

Code Corine biotope : Terrains en friche-87-1

Zones 5, 6, 7 - « Zones herbacées »

Ces trois secteurs font la jonction entre les deux bois. Ils sont séparés entre eux par des routes goudronnées ou des chemins.

La présence commune sur ces trois secteurs d'Achillée millefeuille, de Pâquerette, de Houque laineuse, de Porcelle enracinée, d'Ivraie vivace, de Plantain lancéolé, de Renoncule acre ou de Trèfle des prés est représentative de la végétation de prairies mésophiles bien que mal caractérisées, mais également à celle des pelouses de parc avec dans ce cas un fauchage extensif.

Les noues des secteurs 5 et 6 présentent une végétation de prairies mésohygrophiles avec la présence de quelques espèces de cette communauté tel le Cirse des champs, la Pulicaria dysentérique, la Patience à feuilles obtuses ou l'Ortie dioïque.

Zone 5 : Secteur d'environ 4900 m², ouvert avec une noue.

Liste complète des espèces de la zone :

Nom français	Espèce
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Alchémille	<i>Alchemille sp</i>
Mouron rouge	<i>Anagalis arvensis</i>
Arabette de Thalius	<i>Arabidopsis thaliana</i>
Pâquerette vivace	<i>Bellis perennis</i>
Céaiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>
Crépide	<i>Crepis sp</i>
Dactyle pelotonnée	<i>Dactylis glomerata</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>
Houque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>
Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radicata</i>
Iris jaune	<i>Iris pseudacorus</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>



Nom français	Espèce
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>
Matricaire camomille	<i>Matricaria recutita</i>
Mauve sylvestre	<i>Malva sylvestris</i>
Renouée persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Picride vipérine	<i>Picris echioides</i>
Pulicaria dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Renoncule acre	<i>Ranunculus acris</i>
Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Séneçon de Jacob	<i>Senecio jacobaea</i>
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>

Nom français	Espèce	Nom français	Espèce
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia subsp alba</i>	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Laiteron âpre	<i>Sonchus asper</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Tanaisie commune	<i>Tanacetum vulgare</i>	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	Vesce à quatre graines	<i>Vicia tetrasperma</i>

Zone 6 : Secteur d'environ 3180 m² composé de surfaces enherbées, en partie pentue, planté de quelques arbres et qui voit la présence de noues ; le tout fauché extensivement.

Liste complète des espèces de la zone :

Nom français	Espèce
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Agrostis commun	<i>Agrostis capillaris</i>
Alchémille	<i>Alchemille sp</i>
Mouron rouge	<i>Anagalis arvensis</i>
Pâquerette vivace	<i>Bellis perennis</i>
Bouleau pubescent	<i>Betula pubescens</i>
Bourache officinale	<i>Borago officinalis</i>
Centauree jacée	<i>Centaurea jacea</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radicata</i>
Matricaire camomille	<i>Matricaria recutita</i>
Pommier	<i>Malus sylvestris subsp mitis</i>
Mauve sylvestre	<i>Malva sylvestris</i>
Grand Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>



Nom français	Espèce
Picride vipérine	<i>Picris echioides</i>
Picride épervière	<i>Picris hieracioides</i>
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Séneçon de Jacob	<i>Senecio jacobaea</i>
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>

Zone 7 : Secteur d'environ 3660 m² composé d'un terrain en pente planté de jeunes arbres, fauché extensivement.

La végétation de cette zone est très voisine des deux zones précédentes à laquelle s'ajoutent quelques espèces qui ne changent pas radicalement le faciès de la végétation.

Liste complémentaire des espèces de la zone :

Nom français	Espèce
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>
Laiche	<i>Carex sp</i>
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>
Luzerne d'Arabie	<i>Medicago arabica</i>
Renoncule ficaria	<i>Ranunculus ficaria</i>
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>



Code Corine biotope : Prairies mésophiles - 38-1

Pelouses de parcs - 85-12

Zone 8 - « Zone herbacée plantée de jeunes arbres »

Secteur d'environ 3770 m² ; composé d'une surface herbacée plantée de jeunes arbres, le tout plus ou moins en pente. Le long de la route en haut de cette zone, a été aménagée une petite noue.

La végétation de cette zone est également apparentée à celle des prairies mésophiles avec quelques espèces supplémentaires mais qui, là aussi, ne changent pas le faciès de la prairie.

La noue abrite, entre autres, des espèces des milieux humides comme la Salicaire commune, la Baldingère, la Pulicaire dysentérique et la Consoude officinale.



Pulicaire dysentérique

Liste complète des espèces de la zone :

Nom français	Espèce	Nom français	Espèce
Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>	Matricaire camomille	<i>Matricaria recutita</i>
Achillée millefeuille	<i>Achilea millefolium</i>	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Grand Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	Baldingère faux roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Vergerette du Canada	<i>Conyza canadensis</i>	Picride vipérine	<i>Picris echioides</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>
Dactyle pelotonnée	<i>Dactylis glomerata</i>	Merisier	<i>Prunus avium</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>
Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>	Chêne rouvre	<i>Quercus robur</i>
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Berce commune	<i>Heracleum sphondylium</i>	Patience à feuilles obtuses	<i>Rumex obtusifolius</i>
Houque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	Séneçon du Cap	<i>Senecio inaequidens</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	Séneçon de Jacob	<i>Senecio jacobaea</i>
Porcelle enracinée	<i>Hypochoeris radicata</i>	Epiaire des bois	<i>Stachys sylvatica</i>
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i>	Consoude officinale	<i>Symphytum officinalis</i>
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	Torilis faux cerfeuil	<i>Torilis japonica</i>
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Marguerite grande	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>
		Vesce à quatre graines	<i>Vicia tetrasperma</i>

Zone 9 - « Zone ouverte argileuse »

Secteur d'environ 747 m² résultant de travaux antérieurs ayant laissé un sol nu constitué essentiellement d'argile à silex.

Cette zone, lors de nos deux premiers passages ne montrait que quelques plantes dispersées, commençant à recoloniser le terrain tel que la Renouée des oiseaux, le Plantain majeur, le Liseron des champs, la Potentille ansérine ainsi que des Patiences non fleuries. Lors de notre passage de début septembre, la végétation s'était bien développée et était dominée par les espèces du tableau ci-dessous, peu significatives d'un point de vue phytosociologique.



Nom français	Espèce
Liseron des haies	<i>Calystegia sepium</i>
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>
Vergerette du Canada	<i>Conyza canadensis</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Mélilot blanc	<i>Melilotus alba</i>
Picride vipérine	<i>Picris echioides</i>
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>

L'intérêt principal de ce secteur n'est donc pas botanique mais entomologique car en cette fin d'été de très nombreux insectes fréquentaient les plantes du site. Nous n'avons pas réalisé de relevés systématiques mais nous avons noté en passant la présence des Rhopalocères (Papillons diurnes) suivants : Paon

de Jour (*Inachis io*), Vulcain (*Vanessa atalanta*), Petite tortue (*Aglais urticae*), Myrtil (*Maniola jurtina*), Amaryllis (*Pyronia tithonus*), Piérides de la rave et du navet (*Pieris rapae*, *P.napi*) et des Azurés et des Coliades qui n'ont pas été identifiés avec certitude. Egalement étaient présents des Bourdons d'au moins trois

espèces, des abeilles solitaires et plusieurs espèces de Syrphes (Diptères) ainsi que la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*), le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*) et autres Orthoptères.



Syrphe (*Helophilus pendulus*)



Colias sp.



Phanéroptère commun

Conclusion et conseils de gestion

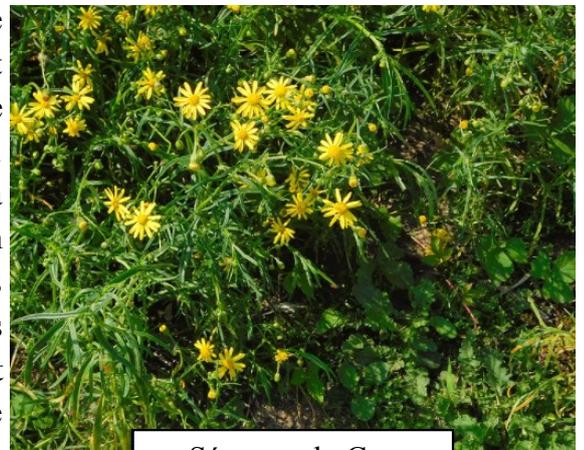
Les deux bois présentent un intérêt certain d'un point de vue phytosociologique. La présence d'une végétation appartenant, au moins en partie, à la communauté végétale des « Forêts de ravin à Frêne et Sycomore » dans la partie nord-ouest du bois au dessus de la D111 se révèle remarquable du fait que cette association végétale est assez rare dans la région où elle ne couvre que des surfaces souvent très limitées. Ce qui lui a valu, d'ailleurs, son inscription aux habitats d'importance communautaire. Dans une moindre mesure, le second bois présente une forte parenté avec la chênaie-charmaie, association beaucoup plus commune mais potentiellement riche en biodiversité végétale. Toutefois ces bois périurbains sont soumis à une pression anthropique qui tend à dénaturer les communautés végétales qui font leur intérêt avec notamment le dépôt de déchets verts et autres remaniements en leur lisière, enrichissant le sol et favorisant l'épanouissement des orties, des ronces et autres plantes des sols nitrés. De plus le développement d'espèces exogènes envahissantes participe également à l'appauvrissement de la biodiversité végétale de ces communautés, même si leur présence reste, pour le moment, encore assez réduite. Les autres secteurs montrent une végétation banale se situant entre celle des parcs urbains et du fait de leur fauche extensive de celle de friches mal caractérisées.



Scolopendre en forêt de ravin

La gestion doit donc préserver l'existant et aller vers une amélioration de la biodiversité présente.

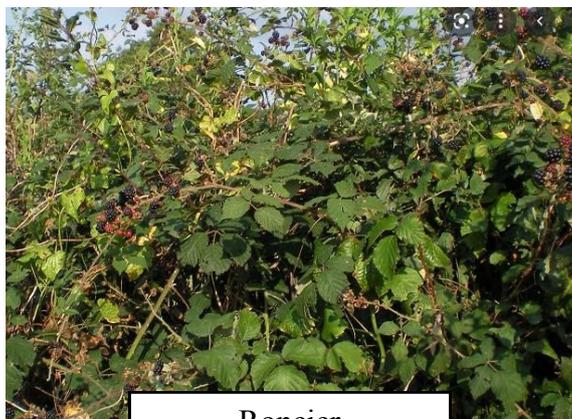
Pour cela, le contrôle des espèces exogènes envahissantes doit tendre vers leur éradication afin de diminuer la concurrence avec les espèces locales et leur libérer de l'espace. Quatre de ces espèces ont été reconnues dont les plus problématiques sont la Renouée du Japon et le Buddleia de David, particulièrement par leur pouvoir de dispersion très important. Le Laurier palme est plus lent mais son feuillage persistant empêche souvent une partie de la flore forestière vernale de s'exprimer. Le séneçon du Cap n'est pour le moment considéré, en Haute-Normandie, que comme une espèce exogène potentiellement envahissante. Toutefois, il a une forte tendance, ces dernières années, à coloniser les friches et autres milieux urbains, notamment en vallée de la Seine. Les façons spécifiques de lutter contre les espèces exogènes envahissantes sont disponibles dans l'ouvrage « Plantes exogènes envahissantes du nord-ouest de la France » téléchargeable sur le site du Conservatoire Botanique National de Bailleul www.cbnbl.org.



Séneçon du Cap

Autre axe de vigilance, il serait souhaitable de lutter contre les dépôts de déchets verts, particulièrement le long des chemins en lisières des bois parallèles à la rue des Rouges-gorges et à celles des Tourterelles et des Bergeronnettes.

De même, la zone correspondant à la forêt de ravin devra faire l'objet d'une vigilance accrue pour éviter le dépôt de déchets divers comme ceux ayant pu y être observé (ferrailles, plastiques, etc.) et ainsi donner une chance à cette végétation d'être pérenne et même de se consolider des autres espèces spécifiques.



Roncier

Sur le bois de la zone 2, la suppression d'une partie des ronciers envahissant le bois pourrait permettre à la flore vernale de s'étendre et de s'étoffer d'autres espèces.

Il est également envisageable de reconstituer la lisière supérieure du bois de pente fortement dégradée par les aménagements du lotissement, en implantant des arbustes et de petits arbres qui permettrait également de diversifier les espèces présentes. Les espèces à introduire pourraient être du Prunellier, du Fusain d'Europe, du Troène commun, du Noisetier, du Cornouiller sanguin, de la Viorne obier, du Saule marsault et de la Clématite vigne-blanche.

Sur les zones enherbées, le fauchage extensif à raison de 2 fauchages par an sur tout ou partie de ces zones, voire d'un seul en fin d'été, avec exportation de la fauche, permettrait de tendre vers une végétation de prairies de fauche au riche cortège floristique.

Enfin, la zone à argile à silex au sud-est du bois de pente, accueillant de nombreux insectes en fin de saison, pourrait être traitée de façon à éviter sa rudéralisation en fauchant et exportant la fauche en milieu d'automne. Cette époque d'intervention permettrait aux insectes de profiter le plus longtemps possible des fleurs et aux plantes de terminer leur cycle végétatif. Le printemps verra sans doute alors s'exprimer des plantes plus spécifiques des terres argileuses.

Bibliographie

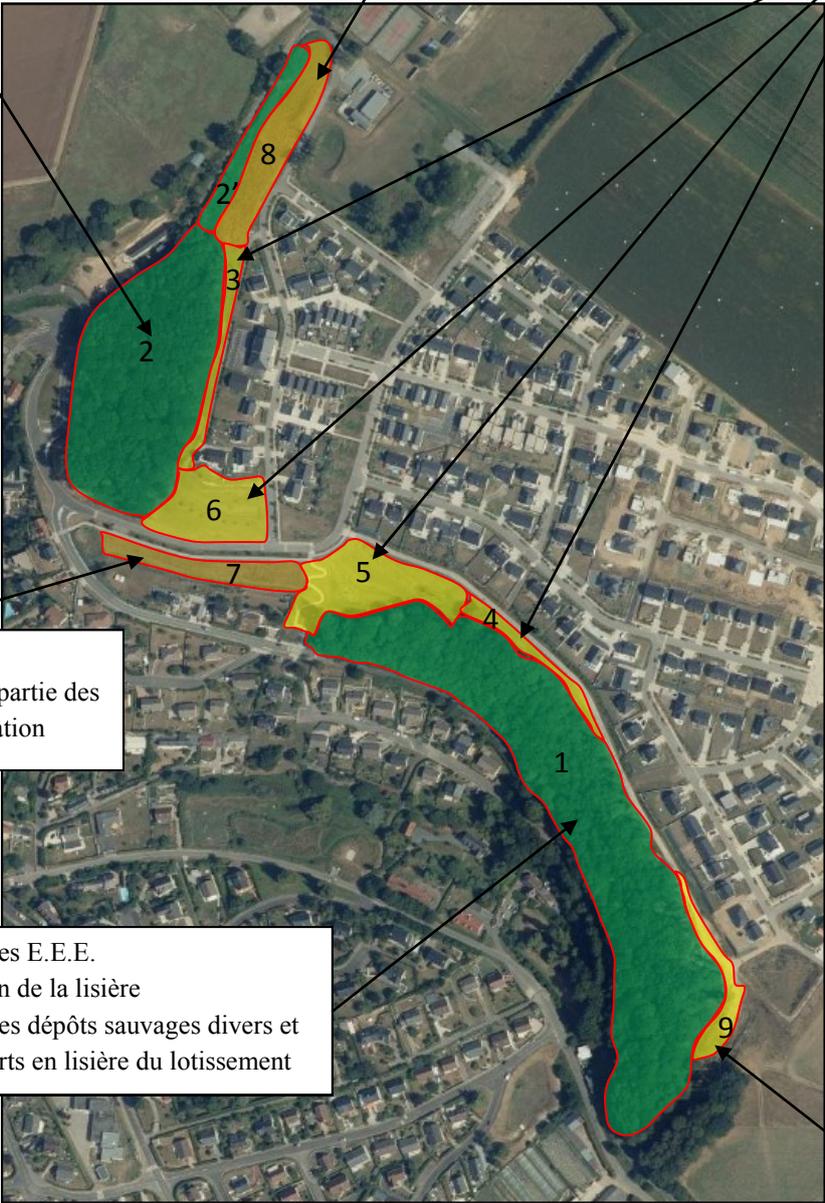
- LAMBINON Jacques , DE LANGHE Joseph-Edgar, DELVOSALLE Léon, DUVIGNEAUD Jacques (1992) « Nouvelle Flore de la Belgique, du G.D. de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines » Editions du patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 1092 p.
- FITTER Richard, FITTER Alastair, BLAMEY Marjorie (1997) « Guide des fleurs sauvages » Delachaux & Niestlé, 352 p.
- BOURNERIAS Marcel, ARNAL Gérard, BOCK Christian (2001) « Guide des groupements végétaux de la région parisienne » Belin, 640 p.
- BELLMANN Heiko, LUQUET Gérard Chr. (1995) « Guide des Sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe occidentale » Delachaux & Niestlé, 383 p.
- TOLMAN Tom, LEWINGTON Richard (2007) « Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord » Delachaux & Niestlé, 320 p.
- CORINE biotopes, types d'habitats français, 1993, 179 p.
- Liste rouge des papillons diurnes et zygènes de Haute-Normandie, 2015, 17 p.
- Les Orthoptères menacés en France - Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques in Matériaux orthoptériques et entomocénétiques, n°9 , 2004, pp. 125-137.
- Liste rouge des criquets et sauterelles de Haute-Normandie, 2015, 10 p.

Récapitulatif des préconisations de gestion par zone

Eradication des E.E.E.
Réduction des ronciers
Lutte contre les dépôts de déchets verts

Eradication des E.E.E.
Fauçage différé sur tout ou partie des zones herbacées avec exportation

Eradication des E.E.E.
Fauçage différé sur tout ou partie des zones herbacées avec exportation



Eradication des E.E.E.
Fauçage différé sur tout ou partie des zones herbacées avec exportation

Eradication des E.E.E.
Reconstitution de la lisière
Lutte contre les dépôts sauvages divers et de déchets verts en lisière du lotissement

Fauçage mi octobre avec exportation